
[Démondialisons ! la Série - Épisode 3](#)

Le 14-11-2020

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

La mondialisation par le libre-échange

Image

*Par le Parti de la démondialisation
Le 16 juin 2020*

Marché ou démocratie, il faut choisir ! Cela devrait être évident pour tout le monde. En particulier pour ceux qui revendiquent de meilleures conditions de travail, des infrastructures publiques, le respect des équilibres environnementaux, luttent pour obtenir des retraites décentes, l'éradication du chômage de masse... Alors que, en même temps, des produits et des services en provenance de pays aux conditions de travail, de salaire et de protection sociale radicalement différentes et concurrentes, compromettent l'issue de leurs mobilisations. Car lorsque règne le libre-échange, chaque « économie » (comprendre chaque société), du fait de la violente concurrence internationale, est contrainte d'abandonner des pans entiers de sa production pour se spécialiser dans les secteurs où elle parvient à des prix les plus bas à l'échelle internationale. Le « marché » devenu mondial est ainsi plus « efficace », nous dit-on, puisque chaque secteur est devenu plus « productif ». La réalité est tout autre. Le libre-échange, la libre circulation des marchandises entre les pays, signifie pour les États membres de l'Union européenne l'interdiction de contrôler par des taxes douanières, des réglementations sanitaires ou environnementales les marchandises qui entrent sur leur territoire.

La crise du Covid-19 a mis en évidence les conséquences mortifères du libre-échange : la destruction d'une large partie de la production française, dont celle des médicaments, des masques et des respirateurs, nous rendant dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres (les turbines pour réacteurs nucléaires par exemple) dépendants et donc démunis. Tandis que certains tiennent des discours sur une nécessaire relocalisation de l'industrie, la Commission européenne a signé, le 28 avril 2020, avec le Mexique, un traité qui lèvera la quasi-totalité des droits de douane sur les produits échangés avec l'Union européenne. Au Parlement européen, les délégations du PPE (dont LR) et Renew (dont Renaissance - LREM) se sont félicitées de cet accord, « lueur d'espoir » dans la crise en cours...

Le « libre-échange », comme tous les termes soigneusement étudiés du libéralisme, sonne positivement. Sa signification réelle devrait pourtant choquer toute personne soucieuse de démocratie.

Le libre-échange concerne bien évidemment la manière d'envisager le commerce extérieur. Or ce dernier a inévitablement un impact sur l'économie d'un pays, c'est-à-dire sur les façons particulières à chaque société de produire des biens et des services. Les différentes manières d'organiser le commerce extérieur auront donc des conséquences différentes sur les sociétés correspondantes. Quand on envisage de manière globale le commerce extérieur entre deux pays donnés, ce ne sont pas juste des produits qui se font face, entrant en concurrence en apparence simplement à travers des prix différents. Il s'agit en réalité de deux systèmes sociaux, historiques et politiques différenciés qui s'entrechoquent sans plus rien pour aménager institutionnellement ces différentes manières d'organiser la production à l'échelle d'un pays. Quand on présente le libre-échange comme un facteur de paix et d'ouverture, on profère tout simplement une grossière contre-vérité, puisqu'il est au contraire un puissant facteur objectif de déstabilisation et de tension internationale. Pour prendre un seul exemple, le « libre-échange » imposé par traités entre l'Allemagne et la Grèce ne semble pas avoir rapproché ces deux sociétés et ces deux peuples différents. Les institutions néolibérales de « l'Union » européenne sont d'ailleurs de manière plus générale un très puissant facteur de désunion des différents pays piégés dans cet avion sans autre pilote, automatique, que le marché, qui ne va jamais que dans la même et unique direction : celui des classes dominantes. Si on se libère du fétichisme de la marchandise, à travers son prix qui masque le principal de ce qui fait la réalité d'un produit ou d'un service donné, on peut de nouveau se souvenir que ce fameux prix est le résultat d'une infinité de facteurs croisés. Ils n'ont au final que peu de rapport avec un « marché » : rapports de force sociaux et politiques aboutissant aux réglementations et lois régissant le droit du travail, salaires, conditions de sécurité de la production, lois environnementales, infrastructures publiques financées par l'impôt public, imposition et taxes sur les entreprises, cotisations sociales, organisation de la production à l'échelle régionale et nationale, transmission d'un savoir-faire collectif, système monétaire et bancaire, politiques économiques publiques, etc. La liste est à vrai dire infinie. Ce sont ces systèmes sociaux et politiques qui se confrontent à travers le commerce extérieur, avec pour seule information, très pauvre et réductrice, un prix de vente. Lorsque deux pays aux productivités très différentes, aux salaires moyens très différents, aux modes de production très différents, aux régimes politiques et sociaux contrastés, avec des modes d'imposition, des contraintes sécuritaires et environnementales variés, confrontent leur « économie » – ce terme lui-même est trompeur et réducteur – respective, les prix différents de produits similaires traduisent en réalité deux manières extrêmement variées d'organiser la société. Et ce n'est pas la confrontation automatique de deux prix différenciés qui pourra rendre justice de cet immense contraste, l'information du prix étant très pauvre et totalement inadaptée pour refléter des réalités aussi complexes. Or la théorie du libre-échange nous affirme qu'il ne faut pas nous inquiéter de ces contrastes immenses, car la concurrence libre, uniquement guidée par la confrontation entre deux prix, se chargera d'organiser automatiquement l'ajustement entre ces deux sociétés. Et, de plus, elle le fera au mieux pour chacune d'entre elles. Ce sont ces présupposés délirants qui fondent la théorie cent fois démentie par les faits et par l'histoire, celle des « avantages comparatifs » de Ricardo. Lorsque règne le libre-échange, la seule « régulation » autorisée est donc uniquement celle, automatique, du marché international. Chaque « économie » (comprendre chaque société), du fait de cette violente concurrence internationale, non régulée, va alors devoir abandonner les secteurs économiques non « concurrentiels » à l'échelle internationale, et se spécialiser uniquement, mis à part les secteurs des biens et services non délocalisables, dans les secteurs productifs où cette société parvient à avoir les prix les plus bas à l'échelle internationale. À cette échelle mondiale, cette théorie (qui serait risible si elle n'avait eu des conséquences aussi sinistres) nous prédit sans sourciller que tout sera rééquilibré (tant au niveau de la demande globale

que celui de la production). Le « marché », devenant mondial, sera plus efficient, puisque chaque secteur sera devenu plus « productif ». La réalité est tout autre. Le libre-échange, c'est le refus de réguler les échanges extérieurs autrement que par le prix sur un marché. Cette brutale confrontation entre des modes de production différents, des sociétés différentes, des régimes politiques et sociaux différents, est un extraordinaire facteur de déstabilisation des sociétés qui y sont confrontées. C'est un moteur très puissant d'aggravation spectaculaire des inégalités entre chaque pays et à l'intérieur de chaque pays. C'est tout à fait logique puisqu'il n'est plus du tout tenu compte des délicats équilibres (et déséquilibres) internes, et que la brutalité de la confrontation entre deux économies différentes fait s'écrouler inexorablement des pans entiers de production. Ce système coince les pays du tiers-monde dans des secteurs de production primaires, peu rentables, fragiles. En régime de libre-échange, la spéculation de gros acteurs financiers est brutale et incontrôlable, elle rend impossible le développement d'un secteur secondaire, pousse les économies émergentes dans des stratégies mercantiles, comme la Chine par exemple, comprimant leur marché intérieur, donc sacrifiant leur développement interne équilibré, afin de s'assurer la conquête des économies extérieures. Elle précipite les économies occidentales dans un chômage de masse structurel et menace tous les acquis sociaux. Splendide résultat ! Par ailleurs, les enseignements de l'histoire économique auraient dû suffire pour nous rappeler que la réalité ne saurait être plus éloignée des suppositions délirantes qui soutiennent les hypothèses justifiant le « libre-échange ». Tous les développements des principales économies occidentales, leur expansion, se sont produits en régime protectionniste. Les rares périodes historiques de libre-échange généralisé (comme les dernières décennies du XIX^e siècle), se sont soldées par des crises et tensions internationales immenses. Cela se vérifie encore aujourd'hui. En outre, et contrairement au discours dominant, le libre-échange n'est pas automatiquement un multiplicateur des échanges commerciaux extérieurs. Comme tout phénomène de croissance, les échanges extérieurs dépendent d'une demande globale. Or le libre-échange, à moyen terme, est un facteur de compression de la demande globale, de déflation. Les échanges extérieurs, au bout d'un certain temps, ne peuvent donc que pâtir eux-mêmes de la pression déflationniste exercée mécaniquement par le libre-échange (faisant baisser les prix et les salaires). A contrario, certaines mesures protectionnistes, lorsqu'elles favorisent efficacement le développement des économies nationales, constituent un facteur de croissance, et donc de développement structurel des échanges.

Le vrai-faux concept de protectionnisme Il faut souligner ici que le mot « protectionnisme » recouvre un concept pauvre, forcément vague, pouvant contenir une infinité de réalités différentes. Le concept lui-même de libre-échange ne signifie que l'interdiction de toute intervention légale étatique sur le commerce extérieur destinée à réguler la confrontation entre deux économies et sociétés différenciées. Il s'ensuit que toutes les manières de réguler les échanges tombent sous le vrai-faux concept de « protectionnisme ». C'est-à-dire que les questions principales, d'ordre politique et non économique, déterminant les différentes manières de contrôler les échanges extérieurs, aussi contrastées qu'elles peuvent être, certaines éminemment souhaitables, d'autres détestables, sont ramenées au même terme, non descriptif : le « protectionnisme ». Ce que refoule d'ailleurs le libre-échange, et c'est là en fait sa vraie fonction, ce n'est pas autre chose que la nécessité de la politique et de la démocratie. Le « marché », par le biais de la miraculeuse concurrence, est censé fonctionner de manière efficiente et paisible. C'est le dernier principal aspect qu'il faut envisager lorsqu'on veut bien réfléchir de manière critique sur cette opposition absurde entre « libre-échange » et « protectionnisme ». Elle masque en réalité le véritable choix dont cette opposition dépend : le marché ou la démocratie. Marché ou démocratie, il faut choisir ! Cela devrait être évident pour tout le monde. Quel sens peut-il bien y avoir à lutter pour obtenir une organisation du travail, de la production, des infrastructures publiques, le respect des équilibres environnementaux, des retraites décentes, l'éradication du chômage de masse, établir pour cela de durs rapports de force, si, en parallèle, des produits et des services, issus de conditions de travail et de sociétés radicalement différentes, compromettent la viabilité économique de ces compromis ? Autant abandonner tout de suite la notion d'État de droit et marchandiser totalement la

société, comme nous le conseillent les idéologues forcenés du néolibéralisme. Les processus démocratiques sont des rapports de force qui ne jouent pas dans l'espace intersidéral, mais sur un territoire étatique précis. C'est-à-dire là où les lois peuvent être changées. Là où des solidarités pérennes peuvent s'établir, où des mouvements sociaux ou politiques représentant les intérêts des salariés peuvent se structurer efficacement. Là où la population peut bénéficier d'un statut de citoyen et donc peser d'une manière ou d'une autre sur l'établissement des lois lorsque le néolibéralisme n'a pas court-circuité la souveraineté nationale. Là où des équilibres institutionnels peuvent entériner des victoires légales. Rien de tel n'est possible d'un pays à un autre. Le libre-échange, faisant fi de tels équilibres, est d'ailleurs encouragé précisément pour cette raison. Le libre-échange rend caducs à terme les compromis démocratiques obtenus dans une société par la concurrence avec une autre société où les conditions de production n'ont pas bénéficié de semblables avancées. Derrière la façade ridicule d'arguments cent fois démentis par les faits, « le libre-échange stimule une économie la poussant à être plus productive, plus concurrentielle, plus spécialisée, tout le monde y gagne, bla bla bla », auxquels plus personne ne croit, même ceux qui les profèrent encore, se cache cet objectif inavouable. Il est le suivant : « vous devrez progressivement abandonner toutes vos victoires sociales et démocratiques face à la concurrence des pays sans droits sociaux et démocratiques, auxquels nous avons ouvert tout grand les frontières, et qui force les entreprises à disparaître ou à s'adapter, à contraindre les gens à accepter de baisser sans cesse leurs droits chèrement acquis après des décennies de luttes démocratiques. » Les bonnes âmes de gauche stigmatisent un tel discours en arguant que le problème est nos capitalistes nationaux et pas les économies émergentes qui ont tout misé sur une stratégie mercantiliste. Foutaises ! Elles sont ainsi les apôtres « progressistes » du néolibéralisme. Elles sont en fait ravies que les États ne disposent plus des manettes de l'économie. Car leur idéal, leur priorité, à ces bonnes âmes de gauche, depuis des décennies, n'est pas la démocratie ou le progrès social. Leur priorité est le démantèlement de l'État et de la souveraineté nationale, qu'ils détestent plus que tout, les assimilant aux guerres et au totalitarisme. Faisant mine de défendre ses victimes (et croyant le faire pour les plus naïfs), elles défendent autant qu'elles le peuvent les structures institutionnelles qui ont transformé nos États en sociétés dépourvues de pouvoir politique. Plus personne, alors, ne disposant de moyens collectifs pour peser sur les structures économiques et sociales. Tout le monde peut comprendre que les luttes sociales ne peuvent obtenir que ce qu'un État est capable de faire. Évidemment, on pourrait en douter puisque l'État, qui pourrait jeter aux oubliettes tous ces traités antidémocratiques et rétablir la démocratie, ne le fait pas ! Les dirigeants de la gauche comme de la droite ne le veulent surtout pas. Un État qui accepte de rester corseté dans la mondialisation néolibérale ne peut pas établir le plein-emploi, abriter des rapports de force démocratiques, permettre le progrès social et écologique. Et ce, quel que soit le niveau de mobilisation populaire, en tout cas tant que nous n'exigeons pas une sortie de cette prison de fer. L'exemple grec nous le prouve, s'il en était besoin. Ce n'est pas le « mouvement social » qui débloque à lui seul le verrou du néolibéralisme. C'est l'organisation collective, la structuration politique de la sortie, forcément unilatérale dans un premier temps, des institutions qui ont remplacé la démocratie par les traités et institutions du néolibéralisme, imposant dérégulation commerciale et financière. Lire le 4^e épisode : [La mondialisation par la financiarisation de l'économie.](#)

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire